

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

Conseillers en exercice	43
Présents	27
Représentés	12
Absents	4
Votes	
Pour	30
Contre	1
Abstention	9

Conseil Municipal

Séance du Mercredi 8 février 2023

Le huit février deux mille vingt-trois à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la commune de Choisy-le-Roi, légalement convoqué à domicile par écrit le 1^{er} février 2023, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, Salle du Conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Tonino PANETTA, Maire.

Étaient présents :

M. Mmes. : PANETTA Tonino, ID ELOUALI Ali, OSTERMEYER Sushma, COELHO Vasco, BRULANT Marina, DRUART Frédéric, FRANCISOT Amandine, LAJILI Yamina, HACHE Bénédicte, FONDENEIGE Matthias, FONTAINE Sabrina, SAYADI Walid, GAULIER Danièle, THIAM Moustapha, SASU Hancès, GARROUT Karim, COHEN Rachel, DIMNET Jocelyne, LORES Monique, BANCE Stéphane, CHALBI Yacin, BOURVEN Julien, DESROCHES Damien, MARTIN Mélisande, AOUMMIS Hassan, FOURNIAUD Martine, , GUILLAUD BATAILLE Fabien

Étaient représenté·e·s :

M. MARQUES Henrique	mandat à M. COELHO Vasco
M. CHIRANE El arbi	mandat à M. FONDENEIGE Matthias
Mme FADLI Hafida	mandat à M. CHALBI Yacin
M. OMRANE Alain	mandat à M. ID ELOUALI Ali
Mme BEZACE Mathilde	mandat à Mme HACHE Bénédicte
M. BOLLE DALLIAH Kristian	mandat à M. BANCE Stéphane
Mme LANTERNIER Lucie	mandat à FRANCISOT Amandine
Mme OZCAN Canan	mandat à LAJILI Yamina
Mme FOURNIER Laura	mandat à Mme GAULIER Danièle
Mme DESPRES Catherine	mandat à M. GUILLAUD BATAILLE Fabien
M. BALIAS Thierry	mandat à Mme FOURNIAUD Martine
M. ESSONE MENGUE Terence	mandat à M. AOUMMIS Hassan

Étaient absents : M. Mme HABI Hacène, BENKAHLA Malika, HUTIN Sébastien, LEMOINE Nathalie.

Secrétaire de séance : M Damien DESROCHES

**Certifié exécutoire compte tenu
de sa transmission au
contrôle de légalité de la
Préfecture de Créteil le**

..... **1 5.FEV. 2023**

de la publication le

..... **1 5.FEV. 2023**

O B J E T

**VŒU DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE SUR LE SOUTIEN DE LA RÉGION ILE-DE-FRANCE SUR
L'AIDE AU FINANCEMENT DES TRANSPORTS IDFM PAR L'ETAT**

**VŒU DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE SUR LE SOUTIEN DE LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE
SUR L'AIDE AU FINANCEMENT DES TRANSPORTS IDFM PAR L'ÉTAT**

Appel à l'État pour un investissement durable auprès d'Île-de-France Mobilités, au-delà de « l'aide exceptionnelle » de 200 millions d'euros promise, afin de limiter la hausse de la tarification du Pass Navigo

CONSIDÉRANT que le Pass Navigo, service fourni par Île-de-France Mobilités (IDFM), constitue un instrument quotidien indispensable pour près de 2 millions de Franciliens ;

CONSIDÉRANT le soutien apporté par l'État à IDFM en 2020 et 2021 - à hauteur de 2 milliards d'euros - afin de compenser en partie les effets de la crise, et effectué à 93 % sous forme d'avances remboursables ;

CONSIDÉRANT que cette dette pèse sur les finances d'IDFM qui doit dégager 130 millions d'euros de recettes de fonctionnement supplémentaires pour couvrir les ratios financiers, et devra la rembourser entre 2023 et 2036 ;

CONSIDÉRANT que le rapport annuel 2022 de la Cour des comptes sur les transports publics franciliens préconise qu'IDFM bénéficie de nouvelles ressources fiscales ;

CONSIDÉRANT que les collectivités (région, départements) ont déjà consenti un effort de 100 millions d'euros (+ 7,5%) pour participer au renflouement de cette dette ;

CONSIDÉRANT le courrier du Premier Ministre de janvier 2020 dans lequel il s'engage à ce qu'une partie des efforts financiers consentis par IDFM, dans le cadre du Grand Paris Express, soient supportés « par des financements supplémentaires apportés à Île-de-France Mobilités par l'État, ou par transfert de fiscalité » ;

CONSIDÉRANT que cet engagement n'a pas été tenu ;

CONSIDÉRANT que le besoin de financement complémentaire d'IDFM, dû à la crise économique et à la hausse des coûts de l'énergie, s'élève à 750 millions d'euros en 2023 ;

CONSIDÉRANT que « l'aide exceptionnelle » du gouvernement, à hauteur de 200 millions d'euros, annoncée par le Ministre des Transports le 6 décembre 2022, ne permet ni de limiter suffisamment la hausse de la tarification du Pass Navigo, ni d'offrir des garanties pour les années suivantes ;

CONSIDÉRANT que le maintien de l'offre de transports en commun est essentiel pour permettre la reprise des fréquentations et répondre aux problématiques écologiques en offrant une alternative aux déplacements individuels motorisés ;

CONSIDÉRANT qu'il ne doit pas revenir aux usagers de supporter le coût de la crise économique ;

CONSIDÉRANT la volonté affichée du gouvernement de préserver au maximum le pouvoir d'achat des Français ;

LE CONSEIL MUNICIPAL DE CHOISY-LE-ROI

SOUTIEN la demande de la Région Île-de-France formulée à l'État d'abaisser le taux de TVA applicable aux transports en commun de personnes à 5,5%.

SOUTIENT la demande de la Région Île-de-France formulée à l'État de transformer l'avance remboursable de 2 milliards d'euros accordée en 2020 et 2021 en subvention, permettant à IDFM de réduire de 130 millions d'euros le besoin de ressources de fonctionnement supplémentaires pour équilibrer ses ratios financiers dès 2023.

SOUTIENT la demande de la Région Île-de-France formulée à l'État d'augmenter les taux plafonds du versement mobilité, pour permettre à IDFM d'agir sur le niveau de contribution des entreprises.

EXHORTE le gouvernement à mettre en concordance ses actions avec les ambitions qu'il affiche, notamment en termes de valorisation des transports en commun dans une optique de diminution des émissions de gaz à effets de serre.

DEMANDE au gouvernement de s'investir durablement auprès d'IDFM au-delà de « l'aide exceptionnelle » de 200 millions d'euros promise.

APPELLE le gouvernement à prendre l'ensemble de ses responsabilités dans un contexte de crises multiples qui impacte déjà le quotidien des Franciliens.

Fait et délibéré en séance, le 8 février 2023

Pour extrait conforme

Tonino PANETTA
Maire de Choisy-le-Roi

The image shows a blue circular official stamp of the Mayor of Choisy-le-Roi. The stamp contains the text 'Tonino PANETTA' and 'Maire de Choisy-le-Roi'. Below the stamp is a handwritten signature in black ink that reads 'Panetta'.

